



**L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DES ALPES MARITIMES RECRUTE  
UN(E) CHARGE(E) DE MISSION « POLITIQUES TERRITORIALES / FILIERE-BOIS / FORMATION »  
CDD - Remplacement Congé maternité**

L'Association des Communes Forestières des Alpes-Maritimes est une structure d'appui aux communes et collectivités sur toutes les problématiques et prérogatives liées à la forêt et au bois. Intégrée dans un réseau national et régional, l'Association des Communes Forestières des Alpes-Maritimes compte trois salariés, orientés respectivement sur les thématiques de la filière-bois, du bois-énergie et de la communication.

**Le poste de chargé(e) de mission « Politiques territoriales / Filière-Bois / Formation » est à pourvoir.**

**Objectifs de la mission :**

Sensibiliser et former les élus aux problématiques forestières (ventes de bois, aménagements forestiers, financements de projets forestiers, utilisation du bois dans la construction, risques incendie ...),

Défendre les intérêts des élus et soutenir leurs projets en tant que propriétaires de forêts communales, maître d'ouvrage, initiateur et porteur de politiques forestières,

Développer, au travers de projets de territoires, une gestion intégrée de la forêt et une filière économique durable.

**Axes de travail :**

Les principales actions liées aux objectifs de la mission et relatives à ce poste, financé par le Conseil Régional et le Conseil Général, s'articulent autour des axes de travail suivants :

1. **SENSIBILISATION et ACCOMPAGNEMENT DES ÉLUS : L'accompagnement aux élus des communes forestières** : en lien à leurs sollicitations, notamment sur le règlement de litiges ou contentieux, et sous forme d'échanges lors de l'organisation de rencontres spécifiques / **La mise en œuvre de la concertation avec l'Office National des Forêts** : organisation de rencontres telles que « les journées de la forêt communale », de groupes de travail ou de visites de chantiers sur des thématiques spécifiques / **La mise à disposition d'information sur les prérogatives forestières** : organisation d'événementiels (matinée / journée thématique) et mise à disposition de synthèses, de documents,
2. **ÉMERGENCE DE PROJETS DE TERRITOIRES et FORMATION** : **L'accompagnement des projets forestiers territoriaux** : promotion de la mise en place de charte forestière de territoire sur les intercommunalités, liens aux communes et intercommunalités ayant lancé des projets de territoires en lien avec la forêt et le bois (projet de CFT Métropolitaine, groupe de travail forêt du PNR Préalpes d'Azur, liens au Parc National du Mercantour et aux communes incluses dans le périmètre de la charte, projets de coopération sur le secteur des Préalpes, ...) / **La définition et la mise en œuvre du programme de formation annuel des élus** : en lien avec l'Union Régionale des Communes Forestières PACA,

3. **FILIERE-BOIS** : l'appui et l'accompagnement sur les projets de mobilisation de bois et les projets structurants de filière de portée économique : (PAT interdépartemental AM / Var de la CC des Monts d'Azur, englobée dans la CA du Pays de Grasse, projet de Schéma de desserte intercommunale en Vésubie, liens au projet de scierie et de cogénération « Coulomp » et notamment le parc à bois,...) / **La valorisation des bois communaux** : qualification et promotion des débouchés et bois locaux notamment pour la construction bois, interface aux acteurs de la valorisation et de la commercialisation, mise en œuvre de la stratégie de la COFOR 06 en matière de filière-bois, suivi de la concertation ONF – Communes forestières au travers des CRFC Commissions régionales de la forêt communale (échelon régional) et des plans d'action établis à l'échelle départementale (échelon local) sur les ventes de bois et autres sujets du contrat État-ONF-Communes forestières, suivi de la certification de gestion durable des forêts communales,....

En complément de ces aspects techniques, le (la) chargé(e) de mission sera amené(e) à collaborer étroitement avec les autres salariés et administrateurs de la structure, notamment sur les projets liés au bois-énergie (liens à l'approvisionnement...), sur l'organisation d'évènements thématiques (Entretiens du Bois, tournées, sessions d'information, séminaires / colloques...) et sur les aspects administratifs liés à la gestion quotidienne de l'association (compte-rendu d'activité, suivi comptable, demandes de subventions...).

Des liens étroits seront également nécessaires avec le réseau des Communes Forestières, à l'échelon régional et national mais aussi avec les principaux partenaires techniques et institutionnels (ONF, Fibois 06/83, CRPF, Coopérative, Forestiers Privés, Conseil Régional, Conseil Général, Métropole, DDTM / DRAAF...). Un lien plus étroit sera à effectuer avec la Métropole sur le projet de charte forestière métropolitaine.

**Profil, compétences et savoir- faire attendus** : Bac +3 minimum, dans les domaines du développement local et bonne connaissance des acteurs du monde forestier et environnemental  
Ou formation supérieure en forêt / filière bois avec une expérience ou une spécialisation en développement local ou en aménagement du territoire serait appréciée ainsi qu'une expérience locale ou en région au regard du contexte méditerranéen.

Rigueur, sens de l'organisation, autonomie, adaptabilité, esprit de synthèse.

Le candidat devra posséder des capacités d'animation de réseaux d'acteurs privés et publics, de médiation et de travail en partenariat et faire preuve d'un bon sens du relationnel, notamment en direction des collectivités. Connaissances du fonctionnement des collectivités appréciées.

**Conditions** : Contrat à Durée Déterminée (CDD de 7 mois) à temps complet (35h)

Prise de fonction souhaitée : 1<sup>er</sup> septembre 2014. Indemnisation à définir suivant expérience ; Permis B indispensable - Voiture de service disponible, à partager avec les autres chargés de mission de l'association

Lieu de travail : Nice (06200) mais déplacements à prévoir dans le département et en région PACA.

**Modalités de recrutement** :

CV et lettre de motivation à adresser à l'attention de Monsieur le Président des Communes Forestières des Alpes-Maritimes par courrier et/ou mail à [audeblomraquin@hotmail.com](mailto:audeblomraquin@hotmail.com) et [bois.energie06@yahoo.fr](mailto:bois.energie06@yahoo.fr)

*Date-limite de réception des candidatures : 31 juillet 2014  
Par la suite, les candidats retenus seront invités à participer à un entretien.*